



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-180157

Date de clôture : jeudi le 10 janvier 2019

Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00, heure normale de l'Est (HNE)

Titre: Écologisation des opérations gouvernementales,

Lieu des travaux: St. John's Bâtiment des services de l'aviation générale. Rue 5 RCAF,
St. John's, Terre-Neuve

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre ;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**) ;
3. Spécifications (*Description du travail requis*) ; et
4. Dessins (Couverture & ME-2, ME-3).
5. Photos (Bâtiment des services de l'aviation générale 1/12 pages)
6. Annexe A (Sécurité)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Emplacement #1 : Veuillez envoyer votre «Formulaire d'appel d'offres de construction» **par courriel seulement**, en pièce jointe à :
Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2 : Si votre offre soumise est supérieure à 100 000,00 \$, vous devez fournir une garantie de soumission. **Ce cautionnement doit être dans sa version originale et envoyé par Postes Canada ou par messenger à l'heure et à la date de clôture comme suit :**

**Pêches et Océans Canada,
Attention: Ginette Aliaga
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
Poste 9N089A, 9ième étage,
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6
Courriel : Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca**



L'incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.

SOUSSION EN RETARD :

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la date de clôture de l'appel d'offre.

GARANTIE DE SOUMISSION:

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

Remarques:

- (a) ***La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.***
- (b) ***La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat***

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

- L'entrepreneur doit fournir et installer deux (2) nouveaux ventilateurs déstratificateurs à basse vitesse et à volume élevé. Les ventilateurs doivent être fixés à la structure existante. L'alimentation électrique doit provenir des panneaux existants « LC » et « LA ». L'installation des ventilateurs doit comprendre les branchements à l'alimentation et les commandes. Les commandes doivent être fournies avec le ventilateur et doivent comprendre une commande murale intelligente.
- L'entrepreneur doit fournir et installer deux (2) nouveaux ventilateurs déstratificateurs neufs à basse vitesse et à volume élevé. Les ventilateurs doivent être fixés à la structure existante. L'alimentation doit provenir du panneau électrique le plus près ayant la capacité nécessaire dans les locaux du locataire. L'installation des ventilateurs doit comprendre les branchements à l'alimentation et les commandes. Les commandes doivent être fournies avec le ventilateur et doivent comprendre une commande murale intelligente.
- L'entrepreneur doit éliminer tous les ventilateurs, les commandes, les conduits et les câbles d'alimentation existants jusqu'au panneau.
- L'entrepreneur doit déplacer un radiateur électrique existant.



- L'entrepreneur doit fournir et installer un (1) nouveau relais de commande thermostatique à tension secteur à pince sur les actuels tuyaux de retour d'eau chaude du chauffe-eau domestique.

TRAVAUX VISÉS PAR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS:

Les travaux visés par le contrat comprennent la rénovation de l'installation actuelle, située à l'endroit mentionné et précisé sur les plans et devis.

DÉBUT DES TRAVAUX:

- La mobilisation au site du projet doit avoir lieu immédiatement après l'acceptation de la soumission et la présentation d'un plan de sécurité propre au site et de la documentation d'assurance et de cautionnement, sauf si le représentant ministériel en décide autrement. L'entrepreneur doit assumer tous les frais de mobilisation et de démobilisation, y compris les frais pour prévoir et assurer le transport en hélicoptère des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre nécessaires aux travaux à destination et en provenance du site.
- Les travaux sur le site doivent débiter le plus tôt possible, avec une main-d'œuvre suffisante et constante, sauf si le représentant ministériel en décide autrement.
- Les conditions météorologiques, la courte durée de la saison de construction, les problèmes de livraison et l'emplacement du lieu des travaux peuvent nécessiter des journées plus longues que la normale et une main-d'œuvre plus nombreuse pour terminer le projet dans les délais impartis.
- Il faut faire tout ce qui est possible afin que les matériaux et l'équipement soient livrés en quantité suffisante, le plus tôt possible après l'acceptation de la soumission. S'assurer qu'un réapprovisionnement a lieu, selon le besoin.

VISITE DU SITE :

Avant de soumettre une offre, il est recommandé que les soumissionnaires visitent le site et ses environs afin d'examiner et de vérifier le formulaire, la nature et l'étendue des travaux, le matériel nécessaire à la réalisation des travaux, les moyens d'accès au site, peuvent exiger et, en général, obtenir toutes les informations nécessaires sur les risques, les imprévus et les autres circonstances qui peuvent influencer ou affecter leur offre ou les coûts pour effectuer le travail. Aucune indemnité ne sera accordée par la suite à cause de l'erreur ou de la négligence de respecter et de déterminer correctement les conditions qui s'appliqueront.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires ou ceux qu'ils invitent au site doivent examiner la spécification Section 01 35 29.06 Exigences en matière de santé et de sécurité avant de visiter le site. Prendre toutes les mesures de sécurité appropriées pour toute visite sur le site, avant ou après l'acceptation de la soumission.

Si un soumissionnaire souhaite une visite de site volontaire, il doit envoyer un courriel à Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca et fournir les renseignements suivants car accès doit être fait avec un escorte du MPO / GCC:

- Nom de l'entreprise
- Adresse d'affaires
- Numéro de téléphone d'affaire
- Nom du représentant du soumissionnaire



- e. Adresse électronique du représentant du soumissionnaire

**RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES
MATERIELS:**

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, heure normale de l'est (HNE), le jeudi 3 janvier 2019**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : À l'attribution du contrat
Date d'achèvement : Le 22 mars 2019

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Une cote de fiabilité est requise par l'entrepreneur. Si vous n'avez pas ce niveau de sécurité, tout accès au site sera escorté par le MPO.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

Ginette Aliaga

Agent en approvisionnement et en passation de marchés
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, 9N089A, Ottawa, ON, K1A 0E6
Courriel : Ginette.Aliaga@dfo-mpo.gc.ca